

Texte publié dans *La Presse* du 4 février 2008, p. A-11, sous le titre : *Quelques inexactitudes...*

« Chacun abonde en son sens » (François Rabelais)

La lettre de monsieur Jacques Folch-Ribas, publiée dans *La Presse* du 20 janvier, à propos de l'enseignement de la littérature au collégial, souffre de quelques inexactitudes provenant surtout d'une méconnaissance des devis de formation générale et d'une interprétation erronée de la position de l'UNEQ sur ce sujet, position qui semble avoir été véhiculée dans un sondage effectué auprès des professeurs de littérature du cégep.

D'abord, l'UNEQ n'a jamais suggéré que l'on abandonne l'enseignement de la littérature française. Elle a simplement informé les professeurs de français, dans une lettre envoyée à tous les départements de lettres, en novembre dernier, de la possibilité qui s'offrait à eux *d'inclure* des œuvres québécoises dans les quatre cours de littérature dispensés au collégial sur une période de deux ans, soit un cours par session. En effet, contrairement à M. Folch-Ribas, l'UNEQ ne croit pas que les étudiants pourraient devenir « incultes et satisfaits » en apprenant à connaître leur propre littérature et en découvrant la manière dont elle s'insère dans les différents courants de la littérature francophone. Bien au contraire.

Par ailleurs, M. Folch-Ribas semble s'inquiéter que la part allouée à la littérature québécoise fasse défaut à la littérature française, dont il dit qu'elle est le « grand ancêtre » de la littérature québécoise. Sans doute, mais la force d'une culture, bien qu'elle s'enracine dans le respect des œuvres du passé, ne grandit que dans le respect des œuvres du présent. On n'enseigne donc pas les œuvres actuelles au détriment des œuvres du passé, pas plus que l'on n'enseigne sa littérature nationale au détriment de la littérature-ancêtre. Ce n'est pas une question de comptabilité, mais d'acquisition d'un fonds culturel commun, et M. Folch-Ribas l'admettra certainement, la littérature québécoise en constitue une partie importante. La France a certes été colonisatrice de la Nouvelle-France, mais le Québec n'est plus une colonie, et sa littérature, maintenant d'envergure internationale, compte de grands écrivains et de grandes écrivaines qu'il se doit de faire connaître à ses étudiants. Ce succès artistique ne porte pas ombrage à la littérature française, il contribue au contraire au rayonnement de la francophonie.

Danièle Simpson,
Vice-présidente

Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Montréal, le 23 janvier 2008